

## Préface

De passage à Parme en 1755, Bernis, qui n'était encore qu'abbé de cour et ambassadeur à Venise, dit de Madame Infante qu'elle « avait de grandes qualités et des défauts d'enfant ». Cette appréciation en demi-teinte d'une princesse qui lui aurait ensuite rendu « des services auprès du roi, de M. le dauphin et de la famille royale » ne rend pas véritablement justice à Louise-Élisabeth de France, fille aînée de Louis XV et épouse du duc de Parme Philippe de Bourbon. Les historiens eux-mêmes ont longtemps négligé cette princesse : elle se confondait avec ses sœurs dans des études consacrées au petit groupe soudé qu'elles formaient à la cour autour de leur père.

Pourtant, Madame Infante eut une destinée singulière, qui la distingue de sa jumelle Anne-Henriette et de ses cadettes : elle fut la seule des filles de Louis XV à se marier. Célébré en 1739, son mariage avec Philippe de Bourbon, fils cadet de Philippe V d'Espagne et d'Élisabeth Farnèse, fut en lui-même un événement. Il venait resserrer, entre les deux branches de la Maison de Bourbon, des liens dynastiques qui avaient été profondément altérés en 1725 par le renvoi de l'Infante Marie-Anne-Victoire promise à Louis XV. L'affront avait alors été tel qu'il pouvait justifier quinze ans plus tard que le roi de France, soucieux de le réparer, donne sa fille aînée à un prince espagnol qui ne semblait pas promis à quelque règne illustre. Ce mariage était d'autant plus prestigieux pour l'Espagne que cela faisait plus d'un siècle qu'aucune Fille de France n'avait été mariée à un prince étranger. La dernière avait été Henriette-Marie, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, qui avait épousé en 1625 Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre. Dans les générations suivantes, Louis XIII n'avait pas eu de fille ; celles de Louis XIV et de Marie-Thérèse étaient mortes en bas âge ; le Grand Dauphin et le duc de Bourgogne n'avaient eu ensuite que des garçons.

Pour nouer les alliances matrimoniales européennes, si nécessaires à la société des princes, les Bourbons avaient alors mobilisé des princesses issues des branches cadettes de la dynastie, qu'il s'agisse des filles de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, de celles de Monsieur, son frère, ou encore, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des filles du Régent Philippe d'Orléans. À défaut de Filles de France, ces princesses avaient été mariées à des princes étrangers et contraintes de quitter la cour et le royaume, sans véritable espoir de retour. Pour la plupart d'entre elles, l'expérience du mariage avait été un désastre. Pour Marie-Louise d'Orléans, qui avait épousé Charles II d'Espagne en 1679, ou pour Louise-Élisabeth d'Orléans, qui avait été mariée en 1721 au prince des Asturies Louis de Bourbon, la cour d'Espagne et ses rigueurs avaient été un enfer. Les duchés d'Italie avaient été un exil insupportable pour Marguerite-Louise d'Orléans, mariée en 1661 à Côme de Médicis, pour Anne-Marie d'Orléans, devenue en 1684 duchesse

de Savoie, pour Charlotte-Aglaé d'Orléans, mariée en 1720 à François d'Este, héritier du duché de Modène.

Madame Infante connut l'Espagne et l'Italie, la cour de Madrid et le duché de Parme. Elle ne se résigna cependant pas à une existence contrainte dans son jeune âge, puis à une condition qui pouvait lui apparaître relativement médiocre, pas plus qu'elle ne se révolta contre elles. Fondé sur une vaste enquête archivistique en France et en Italie, le livre de Morgan Peyrat éclaire les années parmesanes d'une princesse qui maintint des relations étroites avec son père, son frère et ses sœurs et qui, s'appuyant sur celles-ci, œuvra sans relâche, mais sans toujours rencontrer le succès qu'elle espérait, à l'amélioration de son établissement, de celui de son mari et de ses enfants.

Devenue espagnole par son mariage et italienne par l'avènement de Philippe de Bourbon aux duchés de Parme, Plaisance et Guastalla à la faveur de la guerre de Succession d'Autriche, Madame Infante resta profondément française. Elle entretenit, à distance, une intense correspondance de lettres, de marques d'affection et de petits cadeaux avec ses proches demeurés à Versailles ; elle se concilia les ministres plénipotentiaires du roi établis dans le duché ; elle favorisa l'ascension de Guillaume Du Tillot, fit venir de France les maîtres destinés à l'éducation de son fils, l'Infant Ferdinand, et chercha à émanciper quelque peu le duché de la tutelle espagnole, en obtenant l'établissement d'un agent de Parme auprès de Louis XV en la personne du comte d'Argental. Surtout, Madame Infante n'accepta jamais totalement l'éloignement que lui imposait son mariage et n'hésita pas à s'affranchir des règles qui étaient censées la retenir auprès de son époux et de ses enfants. Elle revint à trois reprises à Versailles pour des séjours toujours plus longs, en 1748-1749, 1752-1753 et 1757-1759. C'est là qu'elle mourut prématurément, le 6 décembre 1759, âgée de seulement 32 ans.

Donnant lieu à de vives réjouissances familiales et à des adieux toujours déchirants, ces voyages étaient aussi des voyages d'affaires. Comptant sur l'affection du roi et sur les réseaux qu'elle avait tissés dans son entourage, Madame Infante chercha à s'appuyer sur l'autorité de Louis XV et sur la diplomatie française pour réaliser ses ambitions. La négociation avec l'Espagne des subsides qui furent accordés au couple princier pour lui permettre de subvenir à ses besoins et de s'entourer d'une vie de cour décente fut son premier succès. Soutenue par la France, la conclusion du mariage de sa fille aînée Isabelle avec l'archiduc Joseph, futur Joseph II du Saint-Empire, en est incontestablement un autre. En revanche, la duchesse de Parme échoua à obtenir un autre établissement, plus avantageux et plus prestigieux, pour son mari. De multiples projets virent le jour dans une Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle en perpétuelle recomposition, où les monarques s'échangeaient territoires et souverainetés, sans véritablement tenir compte des peuples. À la faveur du renversement des alliances de 1756, on parla des Pays-Bas autrichiens pour le couple princier, mais l'affaire s'enlisa et n'aboutit pas.

Jeter ainsi la lumière sur Madame Infante et sur son action aurait pu contribuer à effacer le duc de Parme ou à laisser croire, comme cela a parfois été écrit, que la duchesse avait de l'ambition pour deux. Il n'en est rien. Les affaires de Madame Infante sont des affaires de famille et elles incluent naturellement son époux, ainsi que ses enfants. Empreintes d'affection, les lettres qu'elle échange avec lui, lorsqu'elle est à Versailles, la montrent attentive à ne rien lui cacher de ses démarches et à obtenir son assentiment. Louis XV entretient de son côté une correspondance avec son gendre, correspondance de souverain à souverain, habitée par une passion commune pour

la chasse, qui se déploie aussi dans le registre de la famille, dans laquelle Philippe I<sup>er</sup> apparaît pleinement intégré, et de la Maison, à laquelle, Bourbon lui-même, il appartient de plein droit. Le livre de Morgan Peyrat propose ainsi une lecture nouvelle, à la fois originale et talentueuse, de l'établissement du couple princier dans ses duchés italiens et du rôle important que Madame Infante a joué, peut-être malgré elle, dans l'enracinement durable des Bourbons à Parme.

Géraud Poumarède

Professeur d'histoire moderne à Sorbonne Université